

DOSSIER DE PRESSE

11 mai 2012

# Parc Chlorophylle

Une « success story » depuis 10 ans



Commune de  
MANHAY



## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Le Parc Chlorophylle : un véritable succès !.....</b>	<b>1</b>
A. Le parc en quelques mots .....	1
B. Le parc en quelques chiffres .....	2
C. Les raisons d'un tel succès .....	3
<b>3. Nouveaux investissements .....</b>	<b>4</b>
A. Les raisons de ces investissements .....	4
B. Les nouvelles infrastructures .....	5
a. La plaine de jeux.....	5
b. L'extension du pavillon d'accueil.....	6
C. Les acteurs du projet.....	7
D. Les financements .....	8
<b>4. Contacts .....</b>	<b>8</b>



## 1. Introduction

Le Parc Chlorophylle, Parc Forestier Récréatif de Manhay à Dochamps, est un site qui a réussi à répondre aux aspirations du visiteur qui a choisi l'Ardenne pour son séjour. Implanté au cœur d'une région naturelle remarquable, le site a su trouver le subtil équilibre entre art, jeu et nature et cela en toute simplicité. Depuis une dizaine d'années, ce parc connaît un véritable succès.

La Commune de Manhay a initié ce projet en 2002, en collaboration avec le département « Développement de projets » d'IDELUX. Pour sa réalisation, le parc a nécessité un investissement d'environ 2,1 millions d'euros, cofinancé par l'Europe, la Wallonie, la Province de Luxembourg et la Commune de Manhay.

L'attrait du Parc Chlorophylle aux yeux des publics belge, hollandais mais aussi français ne cesse de croître, au point que le nombre de visiteurs par an s'en voit multiplié par deux aujourd'hui par rapport à 2002.

Vu le succès croissant du parc, il était nécessaire de penser à un réinvestissement dont l'objectif était double : d'une part, étendre le pavillon d'accueil, devenant trop étroit pour répondre à la demande d'une clientèle de groupe et, d'autre part, adapter l'offre à un nouveau créneau de clientèle en créant une nouvelle plaine de jeux.

## 2. Le Parc Chlorophylle : un véritable succès !

### A. Le parc en quelques mots

L'idée du Parc Chlorophylle remonte à 1995. A l'époque, la Commune de Manhay cherchait une activité originale et en plein air qui mettrait en valeur la forêt, magnifique et omniprésente dans la région. Après mûre réflexion avec l'équipe d'IDELUX, le concept retenu a été celui de l'edutainment, contraction d'éducation et de divertissement, imaginé sur le modèle de projets développés au nord de l'Europe.

C'est en date du 3 juin 2002 que le Parc Chlorophylle, Parc Forestier Récréatif de Manhay à Dochamps, a ouvert officiellement ses portes. Construit sur les ruines d'un ancien Safari Parc, en plein cœur d'un vaste massif forestier, il est situé à proximité des communes de La Roche, Erezée et Durbuy, à quelques kilomètres de la Baraque de Fraiture.



Ce parc de 9 hectares, unique en son genre, offre au visiteur une découverte particulièrement originale du monde de la forêt. Son originalité réside essentiellement dans son concept alliant dimensions ludique, pédagogique et artistique. Un de ses attraits principaux est sa passerelle dans la cime des arbres, sans oublier sa superbe plaine de jeux thématisée sur la forêt. Les animations en bois, originales et bien intégrées au milieu naturel, sont accompagnées de panneaux didactiques spécifiques. En outre, depuis son ouverture en 2002, le parc a mis en place un service particulièrement apprécié de visites guidées (facultatives) assurées par des guides nature diplômés.

La Commune de Manhay a initié ce projet, en collaboration avec le département « Développement de projets » d'IDELUX. Pour sa réalisation, le parc a nécessité un investissement d'environ 2,1 millions d'euros, cofinancé par l'Europe, la Wallonie, la Province de Luxembourg et la Commune de Manhay. Lors de l'ouverture du Parc, il était alors estimé, et espéré, que sa fréquentation atteigne quelque 30 000 visiteurs par an. En 2003, le parc enregistré déjà une fréquentation dépassant les 40 000 visiteurs.

## B. Le parc en quelques chiffres

L'année de son ouverture, en 2002, le Parc Chlorophylle a enregistré 23 000 visiteurs. Depuis, sa fréquentation ne cesse d'augmenter. De 2003 à 2011, le nombre moyen de visiteurs par an s'élève à 45 000, soit 50 % de plus que la fréquentation estimée.

En 2011, le parc a enregistré 49 089 visiteurs, soit la seconde meilleure année depuis son ouverture, l'année 2007 étant classée en première position avec 49.250 visiteurs. Par rapport à l'année 2010, 2011 a enregistré près de 6 000 visiteurs supplémentaires, soit une augmentation de près de 14 %.

Au niveau de la fréquentation, ce sont les mois de juillet et août qui enregistrent le plus grand nombre de visiteurs, soit environ 45 % sur deux mois. Les mois d'avril (vacances de Pâques), de mai et de juin représentent à eux trois 40 à 45 % de l'affluence. La fréquentation du Parc Chlorophylle est tributaire de la météo. L'excellent chiffre enregistré en 2011 est

essentiellement dû à une forte augmentation des visiteurs aux mois d'avril, mai et juin où le printemps était plus que clément.

Les familles représentent 60 % des visiteurs alors que les groupes, scolaires ou autres, représentent 15 à 20 %. La clientèle est essentiellement belge et hollandaise, mais il s'avère que depuis peu, le parc touche également une clientèle provenant de l'est de la France.

### **C. Les raisons d'un tel succès**

Tout d'abord, le Parc Chlorophylle est un site qui a réussi à répondre aux aspirations du visiteur qui a choisi l'Ardenne pour son séjour. Implanté au cœur d'une région naturelle remarquable, le site a su trouver le subtil équilibre entre art, jeu et nature et cela en toute simplicité. Quand on est à Chlorophylle, on est avant tout un hôte en forêt.

Ensuite, le Parc Chlorophylle s'est doté d'une gestion rigoureuse et professionnelle. Ce dernier est géré au sein de l'intercommunale IDELUX Projets publics dans le cadre d'un Secteur dont l'actionnaire unique est la Commune de Manhay. La gestion au quotidien du parc est confiée à une ASBL, dans le cadre d'une convention de gestion pour compte du Secteur. Celle-ci emploie un directeur à temps plein ainsi que trois ouvriers à temps partiel et des étudiants en renfort en haute saison. Le directeur du parc, José Burgeon, qui dispose d'une longue expérience du secteur touristique, a en charge d'accueillir six jours sur sept, les visiteurs. Outre cette fonction à la billetterie, il est chargé de mener la politique marketing du parc, notamment durant la période de fermeture de celui-ci. Les ouvriers entretiennent les abords et effectuent les réparations nécessaires sur les attractions. L'espace de convivialité est, quant à lui, géré de façon dynamique par une équipe de professionnels du secteur qui emploient leur propre personnel.

Enfin, la politique tarifaire se veut résolument démocratique. Le tarif adulte est de 6 €, les familles à partir de 4 personnes ne paient que 4,30 € par personne et une formule de carte de fidélité valable 4 mois après la première visite permet une entrée pour 2 € seulement.

La résultante de ce succès se solde par un léger boni d'exploitation permettant de réaliser des nouveaux investissements sur fonds propres (pour les plus modestes) ou en cofinancement de subsides régionaux ou européens comme c'est le cas pour le nouvel investissement 2012.

### 3. Nouveaux investissements

#### A. Les raisons de ces investissements

Vu le succès croissant du Parc Chlorophylle, il était nécessaire de penser à un réinvestissement dont l'objectif était double : d'une part, étendre le pavillon d'accueil, devenant trop étroit pour répondre à la demande d'une clientèle de groupe et, d'autre part, adapter, comme dans toute attraction touristique, l'offre à un nouveau créneau de clientèle.

Le pavillon d'accueil initial était configuré comme suit : le rez-de-chaussée était composé d'un hall d'accueil faisant office de billetterie et de mini-boutique ainsi qu'un espace de convivialité pouvant accueillir une quarantaine de personnes à l'intérieur et le même nombre environ à l'extérieur. Les caves abritaient la chaufferie et les espaces de réserves. A l'étage était également aménagée une petite salle multimédia, malheureusement trop exigüe pour accueillir des groupes conséquents.

A de nombreuses reprises, des groupes scolaires ont dû être refusés par manque de place à l'intérieur. En effet, le Parc Chlorophylle ne dispose pas d'espace couvert offrant des possibilités de pique-nique ; la seule possibilité en cas d'intempéries étant de se réfugier dans le bâtiment, trop exigü. L'extension du pavillon d'accueil s'est donc vite imposée comme une nécessité afin de lui conférer une capacité répondant à la fréquentation du parc.

Les attractions d'origine du parc, circuit didactique et plaine de jeux, s'orientent essentiellement vers une clientèle d'enfants de 5 à 8, voire 10 ans. De petits investissements à caractère artistique, tels les « Scarabées », ont été réalisés épisodiquement pour ajouter une plus-value au circuit pédagogique et proposer des éléments nouveaux à une clientèle fidélisée. Ces investissements ont été réalisés sur fonds propres et ont permis d'apporter au parc une touche créative supplémentaire. Toutefois, une attraction touristique aujourd'hui doit pouvoir régulièrement offrir à ses visiteurs des nouveautés substantielles. C'est dans ce contexte que les nouveaux investissements du Parc Chlorophylle ont été décidés, à la fois pour renouveler et développer l'offre d'attractions et pour doter le parc d'une capacité d'accueil adaptée au succès de fréquentation. En outre, les nouvelles attractions projetées ambitionnaient de toucher essentiellement le public de 8 à 12 ans. C'est ainsi qu'est né le projet de la nouvelle plaine de jeux.





## B. Les nouvelles infrastructures

### a. La plaine de jeux

Le marché d'auteur de projet de la plaine de jeux a ainsi été confié à Serge Depraetere. Ce dernier travaille depuis ses débuts dans l'industrie des jeux pour enfants, étant passé du rang de commercial au grade de concepteur « hors pair ». Parmi ses conceptions, citons notamment le « Bounty », premier bateau de l'histoire des plaines de jeux qui deviendra un « best seller ». On retrouve sa griffe dans de nombreux parcs d'attractions ou domaines naturels : en Flandre dans les domaines provinciaux de Kessel-lo, Huizingen ainsi qu'au Boudewijnpark, en Allemagne à Fantasia Land, en France à la Courneuve ou au Safari de Peaugres, en Hollande sur le site de Gaiaparc et, plus près de chez nous, à Chevetogne où il a dessiné le « Bounty », le Cheval Bayard ainsi que la plaine de jeux des cabanes perchées.

Afin de respecter l'esprit du Parc Chlorophylle et de toucher un public différent, Monsieur Depraetere devait donc concevoir une plaine de jeux à la fois artistique et ludique, avec ce qu'il faut de surprenant pour toucher le cœur des enfants de 8 à 12 ans, voire plus.

C'est ainsi qu'à force d'user papiers et crayons, le concept de la nouvelle plaine de jeux est né. Composée de plusieurs tours-cabanes reliées entre elles par des cordages suspendus à 5 mètres du sol, la plaine de jeux consiste en un véritable parcours de ponts de singes. Le parcours débute sur la cabane d'observation déjà existante et agrandie pour les besoins du projet. Cette cabane de départ est reliée à une tour centrale via deux tours-cabanes intermédiaires reliées entre elles par des parcours de cordages. Une distance d'environ 30 mètres sépare la cabane de départ à la tour centrale. Cette dernière donne accès à un grimpe-module et permet ainsi de retrouver la terre ferme à mi-parcours. La tour centrale est ensuite reliée, via une troisième tour intermédiaire à la tour finale du parcours. Celle-ci, qui se voulait originale et monumentale, atteint une hauteur de 11 mètres et donne accès à deux toboggans suspendus à environ 8 mètres et 5 mètres d'altitude.



Une fois le projet approuvé et le permis obtenu, un marché public de conception-réalisation a été lancé via une procédure d'appel d'offres. La partie conception du marché comprenait,

notamment, les calculs de stabilité pour la réalisation des tours et des cordages, le respect des normes de sécurité pour la réalisation des infrastructures (entre autres, une signalétique adaptée) et une proposition d'aménagements paysagers et scénographiques inspirés de la thématique de la disparition des grands singes.

C'est l'association momentanée TVB (Techniques et Valorisation du Bois) de Bastogne et HUCK de Koekelare qui a remporté ce marché. TVB a pris en charge la réalisation et le montage des tours intermédiaires, l'agrandissement de la tour de départ existante, le montage de la tour centrale et de la tour « toboggan ». La fabrication de la tour centrale et de la tour « toboggan » a été réalisée en sous-traitance par l'entreprise autrichienne OBRA. La société HUCK a, quant à elle, fourni les cordages, le grimpe-module et les toboggans. Enfin, la conception des éléments scénographiques et des aménagements paysagers a été confiée en sous-traitance au paysagiste Daniel Steenhaut, à qui l'on doit notamment les « Scarabées » du parc.

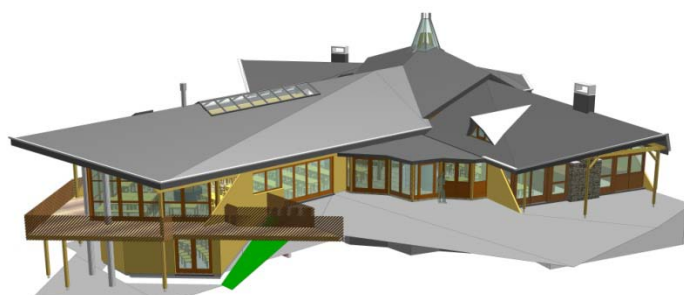
#### *b. L'extension du pavillon d'accueil*

Le marché d'auteur de projet de l'extension du pavillon d'accueil a été remporté par l'architecte Francis Simon, déjà auteur de projet du pavillon initial. Pour établir le projet du bâtiment, Monsieur Simon s'est appuyé, en sous-traitance, sur le bureau Arcadis en charge des postes relatifs aux techniques spéciales.

Monsieur Simon, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain, est un adepte de l'utilisation du bois dans ses constructions, principalement le Douglas, essence locale et très résistante à la pression. Très justement, il aime travailler le bois en compression car cela confère aux structures une meilleure résistance et permet de simplifier les assemblages. Il aime également que le bois brut soit vu et regardé. C'est pourquoi le hall d'accueil du pavillon existant présente un merveilleux faisceau de troncs à l'état brut.

La mission de l'auteur de projet était donc de construire une nouvelle aile au bâtiment, permettant d'accroître sa surface d'environ 50 % et d'accueillir ainsi une clientèle de groupes.

L'aile construite est développée perpendiculairement au bâtiment existant, s'avancant vers le paysage, élément attractif clé du parc. La conception vitrée du bâtiment permet de jouir pleinement du cadre naturel. La spectaculaire zone d'accueil actuelle se trouve ainsi en position centrale par rapport aux trois ailes du futur bâtiment et conserve son rôle.



La conception architecturale reste dans la philosophie du bâtiment existant et ambitionne d'être un modèle original de construction en bois. La disposition de cette nouvelle aile permet également de disposer d'une seconde terrasse couverte qui apparaît indispensable pour les (fréquentes) périodes d'affluence où la météo n'est pas clémente. Une connexion directe est établie vers la terrasse extérieure existante.

Le marché de travaux a été remporté par la société Benoit Pirotte de Manhay, entreprise de construction générale, qui a fait appel à divers sous-traitants.

### **C. Les acteurs du projet**

Le Parc Chlorophylle fait partie d'un Secteur créé au sein de l'Intercommunale IDELUX Projets Publics. Ce Secteur « Parc forestier récréatif et pédagogique de Dochamps » dispose d'un Comité de Secteur comprenant trois membres de la Commune de Manhay et deux membres de l'intercommunale. Le Secteur se réunit au minimum deux fois par an afin d'approuver les bilans et comptes d'exploitation de l'année et d'envisager des nouveaux investissements. Pour la commune de Manhay, les membres actuels sont Pascal Daulne, échevin, Patrick Gillard et Marie-Françoise Dehard, conseillers communaux.

Le rôle d'IDELUX Projets Publics, outre la gestion administrative et comptable du Secteur est multiple. En effet, l'intercommunale se positionne à la fois comme chef de file du portefeuille de projets FEDER « Pleine nature en Ourthe et Aisne » et comme opérateur du volet « Parc Chlorophylle ». Au sein d'IDELUX, Jacques Hansel, directeur du département « Développement de projets », et Denis Liebens, responsable de la cellule « Projets communaux et touristiques », sont les initiateurs du projet du Parc Chlorophylle. Dans le cadre des nouveaux investissements, le projet a été mené en premier lieu par Antoine Pechon et en second lieu par Céline Pécheur, tous deux chefs de projet au sein de la cellule « Projets communaux et touristiques ».

Enfin, le service travaux d'IDELUX, sous la houlette de Michel Herman et Cédric Ducombe, était en charge de la surveillance du chantier, la coordination étant assurée par Claude Dethor.

Le Parc Chlorophylle, c'est aussi l'ASBL qui gère pour compte du Secteur, avec son président Gérard Wilkin et le directeur du Parc, José Burgeon, omniprésent et cheville ouvrière de la bonne gestion quotidienne du parc.

L'espace convivial, tenu par Edith Lugens et Josette Emontspohl, constitue également un des points forts du parc. Ces deux exploitantes, dynamiques et professionnelles, proposent une carte variée et de qualité.

## D. Les financements

Le projet de réinvestissement du Parc Chlorophylle fait partie du portefeuille de projet « Pleine nature en Ourthe et Aisne ». Ce portefeuille est repris dans le programme « Compétitivité » de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels et bénéficie donc d'un cofinancement du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Notons qu'outre le Parc Chlorophylle, deux autres volets constituent ce portefeuille de projets : le conservatoire du tramway à vapeur rural de Wallonie et les voies lentes en Ourthe et Aisne. Pour le premier, mieux connu sous l'appellation « Tramway touristique de l'Aisne », il s'agit de prolonger la ligne existante du tramway, au-delà de Dochamps, jusque Lamormenil. Le projet des voies lentes a pour objectif, quant à lui, de connecter l'ensemble des attractions touristiques de la région Ourthe et Aisne entre elles et à la province de Namur.

Le projet du Parc Chlorophylle est donc cofinancé, d'une part par les Fonds structurels à raison de 40 % des montants éligibles, et d'autre part par la Wallonie à raison de 50 % des montants éligibles, le Commissariat Général au Tourisme étant l'administration fonctionnelle de ce volet.

Au décompte final, le montant des travaux HTVA de la plaine de jeux s'élève à 453 718,46 € HTVA. Celui de l'extension du bâtiment d'accueil devrait avoisiner les 755 000 € HTVA. Au final, tous frais compris, l'investissement sera de 1 372 039,59 €. Le financement de celui-ci devrait se répartir comme suit (sous réserve du traitement administratif des dossiers avant liquidation des subventions) :

- Wallonie (Commissariat général au Tourisme) : 549.254,63 € ;
- FEDER : 439.403,69 € ;
- Secteur - Parc Chlorophylle : 263.381,27 € ;
- Commune de Manhay : 120.000 €

## 4. Contacts

Parc Chlorophylle  
José BURGEON  
Directeur du Parc Chlorophylle  
Rue des Chasseurs Ardennais, 60 Dochamps 6960 Manhay  
Tél. +32(0)84 37 87 74  
info@parcchlorophylle.com

IDELUX Projets publics  
Denis LIEBENS  
Responsable de la cellule « Projets communaux et touristiques »  
Drève de l'Arc-en-Ciel 98, 6700 ARLON  
Tél. +32 (0)63 23 18 49  
GSM +32 (0)495 23 28 57  
denis.liebens@idelux-aive.be